

Villers-sur-Mer

Les enfants de Villers scolarisés à Villers

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | lundi 10 septembre 2018

286 mots | -



Service spécial au calme pour la cantine des 2 et 3 ans. - Crédit Ouest-France

Trois questions à...

Patricia Forin, adjointe en charge des écoles.

Que devient l'accueil des enfants de 2 ans ?

Nous continuons à les accueillir avec les enfants de 3 ans hors dispositif spécial d'accueil puisqu'ils ont été recentrés sur les REP (Réseaux d'éducation prioritaires). Pour accueillir ces petits au mieux, nous avons le matériel suffisant et nous avons décidé de maintenir un poste d'Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) supplémentaire. Pour la cantine, nous renforçons le nombre d'adultes présents aux repas. Ces enfants bénéficient d'un service spécial au calme, avec des assiettes préparées part à part.

Ces enfants vont rapidement grandir, que devient l'école primaire ?

La rentrée scolaire est derrière nous, l'annonce des derniers ajustements à la suite du recomptage des élèves a été faite par la direction *académique*. La commune a dû prendre acte de la disparition d'une classe pour cette année scolaire. Cependant, la municipalité rappelle avec force qu'elle n'envisage aucune fusion avec une ou des écoles de communes proches. Les enfants de Villers seront scolarisés à Villers. Nous nous sommes toujours donné les moyens de les accueillir dans des conditions optimales, notamment en matière de locaux et de matériel et nous continuerons à le faire.

Le retour à la semaine de quatre jours est-il acté ?

Devant une charge financière qui devenait trop lourde, et sous peine de diminuer la qualité et la variété des activités périscolaires, nous avons prévu le retour à la semaine de quatre jours à la rentrée 2019. Mais nous mettons dès maintenant à l'étude la création d'un centre aéré pour les journées du mercredi afin d'accueillir les enfants des familles qui le désiraient.